



Comité d'Entretien des Sépultures Orthodoxes Russes du Cimetière de Sainte Geneviève-des-Bois

Sainte Geneviève-des-Bois, le 25 Janvier 2023

Communiqué de Presse

Suite à la suspension en 2022, par la ville de Sainte Geneviève-des-Bois, de l'accord permettant à la Fédération de Russie de s'acquitter des concessions échues et non renouvelées au sein de la partie orthodoxe du cimetière communal « de Liers », un article du journal Le Monde daté du lundi 16 janvier 2022 à déclenché une vague d'émotions disproportionnée (notamment en Russie). Le CESOR (Comité pour l'Entretien des Sépultures Orthodoxes Russes), une association qui est constituée de familles de défunts enterrés au cimetière et qui les représente, tient à apporter les précisions suivantes :

- Le CESOR prend acte de la décision de la ville de Sainte-Geneviève des Bois d'ajourner temporairement le paiement du renouvellement des concessions par la Fédération de Russie pour l'année 2022.
- Le CESOR n'a jamais bénéficié d'aucune aide pécuniaire de la part de la Fédération de Russie,
- A l'initiative du CESOR, le cimetière a été inscrit en 1997 sur la liste complémentaire des monuments historiques. Le CESOR reste vigilant quant à l'avenir du cimetière. En particulier, l'état désastreux de nombreuses tombes du cimetière ne cesse de nous interpeller. Selon la réglementation, l'entretien des tombes est à la charge des familles et ayants droit. Or bien souvent les ayants droit n'ont jamais existé ou ont disparu,
- Le CESOR a reçu un certain nombre de messages de soutien et de propositions d'aide financière. Nous remercions les auteurs de ces messages. Si d'autres personnes souhaitent nous soutenir, elles sont invitées à se faire connaître auprès du secrétariat du CESOR.

Le CESOR a été fondé il y a plus de 70 ans à l'initiative de l'Archevêché des églises orthodoxes russes en Europe occidentale (rue Daru à Paris 8 ème). Conformément à ses statuts, le CESOR a pour objectif « l'entretien et la surveillance des sépultures, des personnes enterrées au cimetière, et de perpétuer leur souvenir ». La protection spirituelle est assurée par l'église de la Dormition de la Mère de Dieu qui jouxte le cimetière. Pour les orthodoxes, un lieu de prière à proximité du cimetière représente quelque chose d'essentiel et c'est la raison pour laquelle plus de 11 600 défunts orthodoxes d'origine russe ont choisi de s'y faire inhumer. Le bureau du CESOR, situé sur le site de l'église comprend une équipe de jardiniers et d'employés chargés de l'accueil et a notamment en charge l'entretien des tombes de ses adhérents.